

Annexe E Recherche de nids de rapaces effectuée en 2012

NOTE TECHNIQUE

Initiateur du projet

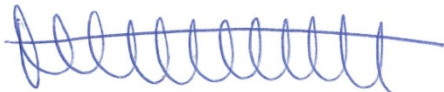
Parc éolien Saint-Philémon S.E.C.

Rahim Rawji, chargé de projet

N/Réf. : 09100060-AV2 – Parc éolien de Saint-Philémon - Recherche de nids de rapaces



Rédaction : Matthieu Féret, biologiste, M. Sc.



Vérification : Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.

en date du 2012/08/15

Mise en contexte

Le projet de parc éolien de Saint-Philémon a été retenu par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres pour l'acquisition de 250 MW issus de projets communautaires (A/O 2009-02). Ce projet est développé par Parc éolien Saint-Philémon S.E.C., société formée de 3 partenaires : Sprott Power Corp., la Municipalité de Saint-Philémon et la Municipalité régionale de comté (MRC) Bellechasse. Le parc éolien comprendra 8 éoliennes Enercon E-82 de 3 MW chacune, pour une puissance nominale de 24 MW.

Dans le contexte de l'analyse de l'étude d'impact sur l'environnement déposée le 14 décembre 2011, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a demandé la réalisation d'un inventaire hélicoptère à des fins de recherche de nids de rapaces dans des secteurs spécifiques situés en périphérie du parc éolien (figure 1). Les limites de ces secteurs ont été fournies au préalable par le MRNF (L. Madore, MRNF, 25 avril 2012).

Méthode

L'inventaire a été réalisé le 2 mai 2012 à bord d'un hélicoptère R44. Il a nécessité 5,7 heures de vol. Deux observateurs ont examiné la cime des arbres susceptibles d'abriter une structure de nidification. Tous les peuplements feuillus et mélangés, âgés de plus de 70 ans, ont été survolés en suivant des lignes de vol parallèles espacées d'environ 250 m (figure 1).

Tout nid observé au cours de ce survol, qu'il appartienne ou non à une espèce à statut particulier, allait être noté.

Résultats

Aucun nid de rapace n'a été observé au cours de l'inventaire héliporté effectué dans les secteurs identifiés.

L'inventaire héliporté a permis l'observation de rapaces en vol : un épervier sp., une buse pattue, deux petites buses et deux urubus à tête rouge. Les photos 1 à 4 ont été prises lors du survol pour la recherche de nids de rapaces.



Photo 1 Massif forestier survolé à l'est du projet



Photo 2 Massif forestier survolé à l'est du projet



Photo 3 Massif forestier survolé au sud du projet



Photo 4 Massif forestier survolé au sud du projet

Figure 1 Plan de vol

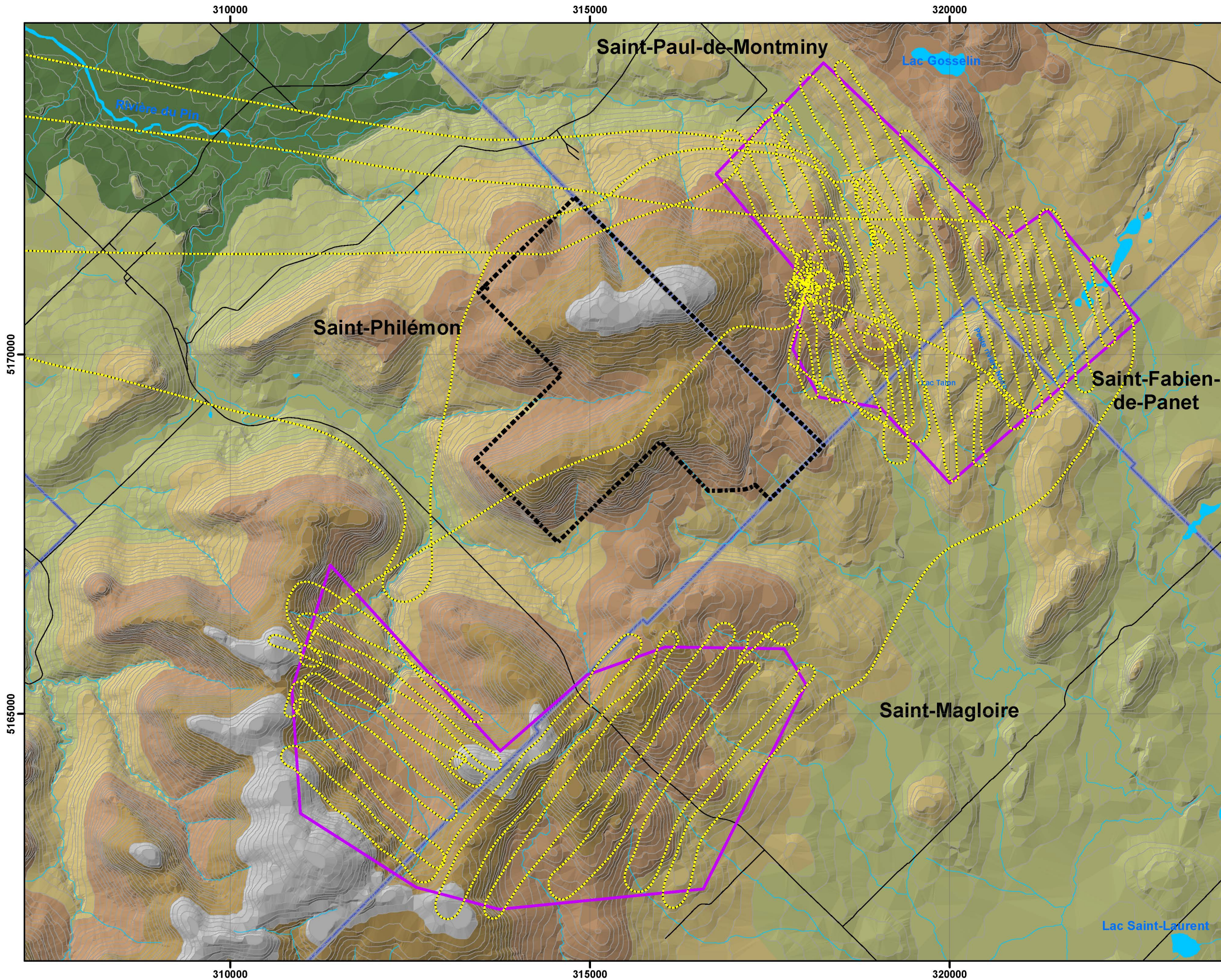


Figure 1. Plan de vol

Inventaire de nids de rapaces

- Plan de vol
 - Secteur à survoler
 - Domaine du parc éolien
- Autres éléments**
- Route
 - Courbe de niveau (équid. 10 m)
 - Cours d'eau
 - Plan d'eau
 - Limite municipale
 - Limite des MRC

Élévation (m)

- 200 - 400
- 400 - 500
- 500 - 600
- 600 - 700
- 700 - 800
- 800 - 910

N

1:50 000

0 500 1 000 2 000 mètres

N/Réf. : 09100060-AV2